

**SMIRTOM  
DE LA REGION  
DE L'AIGLE  
61305 L'AIGLE CEDEX**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
de l'ORNE

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	14
PRESENTS	12
VOTANTS	12

**DATE DE LA CONVOCATION**  
13 janvier 2022

**OBJET**

Délibération N°2022-02

**CHOIX DE LA**

**BANQUE**

**EMPRUNT**

**RECYCLERIE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL  
pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères  
de la Région de L'AIGLE**

**Séance du 20 janvier 2022**

L'an deux mil vingt deux, le vingt janvier à dix neuf heures, les membres du Bureau Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Beaufai, sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

*Etaient présent(e)s :*

**Titulaires :** Mesdames et Messieurs ADOLF, BERNARD, BOUILLAULT, COLLET, GANDAIS, GOUEDARD, GOUSSIN, HEBERT, JUSZEZAK, MATHIAS, NETZER, PINART.

**Etaient absents excusés :** Mmes BRIANCEAU, LEONARD.

**Egalement présents :** Mr ROUSSEAU, Mme MERCIER.

Madame Mathias a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur Netzer rappelle que le SMIRTOM va construire un bâtiment à usage de Recyclerie. Le plan de financement prévoit un emprunt d'un montant maximum de 1 020 000 € qui pourra être diminué en fonction du résultat de la demande de subvention au titre de la DETR 2022.

Le SMIRTOM de la région de L'Aigle a reçu des propositions de trois établissements bancaires différents, la Banque Postale, le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne.

Suite à l'étude de ces offres, le président propose de retenir l'offre du Crédit Agricole :

-Montant maximum 1 020 000 €, durée 25 ans, Taux 0,98%, remboursement à amortissement constant, échéance annuelle ; frais de dossier : 1020 €.

Après délibération, les membres du bureau syndical, à l'unanimité, valident le choix de l'offre du Crédit Agricole dans les conditions ci-dessus pour le financement du bâtiment à usage de recyclerie.

Après délibération, les membres du bureau syndical acceptent à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président du SMIRTOM

Dominique NETZER

